Côtes de Duras blanc sec

Vin tranquille

LE PRODUIT

L'appellation Côtes de Duras propose une large gamme de couleurs : des blancs secs et moelleux, des rouges et des rosés. Si les blancs sucrés étaient très prisés dans les années 1900, c'est véritablement le sauvignon qui fera la renommée du vignoble.

ARÔMES ET SAVEURS

Le sauvignon apporte aux blancs secs des arômes de buis et de bourgeon de cassis. Le sémillon et la muscadelle vont donner aux blancs sucrés des arômes de pêche, de fruits mûrs parfois confits. Dans les vins rouges, le merlot développe des notes de fruits rouges, de mûres et de cassis et les cabernets amènent une pointe épicée et de poivron vert. Les rosés sont vinifiés pour exprimer la vivacité et le fruit frais.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

La récolte des raisins, la vinification et l'élaboration des vins sont toutes assurées sur un territoire strictement délimité. Cette zone de production, limitée au sud par la vallée du Dropt, constitue un prolongement du plateau de « l'Entre-Deux-Mers », à 70 kilomètres à l'est de Bordeaux et à mi-chemin entre les vallées de la Garonne et de la Dordogne.

UN PRODUIT RECONNU

En 1924, un syndicat de producteurs est créé dans le but de reconnaître l'appellation Vin du canton de Duras. Un courtier conteste par la suite cette dénomination et l'affaire est tranchée par le tribunal d'Agen en 1927. Ce jugement a permis de définir les vins de Duras comme « des vins fruités et corsés, ayant un cachet qui décèle leur origine ». L'appellation « Côtes de Duras », quand à elle, a été reconnue en 1937.

Le saviez-vous

Marguerite Donnadieu, plus connue sous le nom de Marguerite Duras, est certes née en 1914 à Saïgon, mais elle a également passé plusieurs périodes de sa jeunesse à la ferme du Platier, située entre Pardaillan et Duras, et qui appartenait à son père. Cette femme de lettres, dramaturge, scénariste et réalisatrice mondialement connue a ainsi contribué indirectement à la notoriété de Duras.

Informations techniques

Cahier des charges
Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires
Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Situation

Prolongement de l'Entre-deux-Mers et limité au nord par l'A.O.C. Ste Foy Bordeaux, à l'est par l'A.O.C. Bergerac et au sud par l'A.O.C. Côtes du Marmandais, les 15 communes de l'aire géographique appartiennent au département du Lot-et-Garonne. Elles se situent sur la rive droite du Dropt, affluent de la Garonne, et elles ont été profondément découpées par la vallée de la Dourdèze.

Carte

Cliquer sur les liens suivants pour afficher les cartes
Situation
Aire géographique

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Fédération des Vins de Bergerac et Duras (FVBD)

Pôle viticole des vins de Bergerac
24112 BERGERAC CEDEX
Bridet Sud

N°SIRET : 40259890800026
Tél. : 05 53 24 71 77
Fax : 05 53 24 98 48
Mél. : contact@fvbd.fr

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit

INAO Bordeaux

Bât A, 3ème étage
1 quai Wilson
33130 BEGLES
Portes de Bègles

N°SIRET : 13000270200343
Tél. : 05 56 01 73 44
Fax : 05 56 01 05 74
Mél. : INAO-BORDEAUX@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)

QUALI-BORDEAUX

Siège
2 avenue des Tabernottes
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

N°SIRET : 50142306500025
Contact : Régis DE LESCAR
Tél. : (33) 05 57 34 26 11
Fax : (33) 05 56 23 69 69
Mél. : directeur@qualibordeaux.fr

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/produit/cotes-de-duras-blanc-sec-16497*

List of links present in page

1. mailto:contact@fvbd.fr
2. mailto:INAO-BORDEAUX@inao.gouv.fr
3. mailto:directeur@qualibordeaux.fr